



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Bonnier

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022

Local 202

18 h 30

Étaient présents :

Mme Caroline Michaud	Parent (Présidente du CÉ)
Mme Nathalie Martin	Parent (Vice-présidente du CÉ)
M. David Lavallée	Parent
Mme Annie Chouinard	Parent
Mme Alexandra Verville	Directrice
Mme Élisabeth Delisle	Enseignante
Mme Manon Melançon (19h00)	Enseignante
M. Olivier Serré	Enseignant (Secrétaire)

1. Ouverture de la séance

Il y a quorum, donc Mme Michaud ouvre la séance du CÉ à 18h35.

2. Approbation de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Delisle **ET APPUYÉ PAR** M. Lavallée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal :

a) Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Martin **ET APPUYÉ PAR** Mme Chouinard d'adopter le procès-verbal du 4 octobre 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivi du procès-verbal du 4 octobre 2022;

Pour la sortie à Jouvence, la location de l'autobus s'est avérée plus difficile que prévu, car les coûts de transport ont augmenté depuis la mise en place de l'activité, passant de 200\$ à 400\$. Cela a donc entraîné une augmentation du coût de la sortie pour les élèves.

Les activités d'Halloween ont été appréciées des élèves et des membres du personnel. En effet, le bingo a connu un franc succès, et beaucoup d'élèves se sont présentés costumés. De plus, un total de 72 élèves se sont inscrits à l'activité d'Escape Room organisée à la bibliothèque de l'école.

4. Parole du public;

Aucun membre du public n'est présent.

5. Correspondance :

Aucun point

6. Parole du représentant du comité de parents;

Une rencontre a eu lieu à la Place la Cité, à La Prairie, afin de procéder à l'élection des comités de parents dans certains secteurs et d'expliquer le rôle des délégués. Par ailleurs, une proposition a été faite quant à la possibilité d'ouvrir un point de services en francisation à l'école Louis-Philippe Paré. La rencontre a également porté sur le PEVR, sur la politique sur le transport pour le service de garde et sur le calendrier scolaire 2023-2024, qui sera similaire au calendrier 2022-2023. Les prochaines rencontres se tiendront possiblement en virtuel, via Teams.

7. Mot de la direction :

a) Processus d'admission au profil SportActif pour 2023-2024;

Le 29 octobre dernier ont eu lieu les tests d'admission au profil SportActif. Au total, 175 élèves étaient présents. La journée de tests s'est très bien déroulée. La sélection des élèves admis au profil se fera le mercredi 9 novembre, et les résultats seront communiqués à partir du 25 novembre.

Les critères de sélection sur lesquels est fondée l'admission des élèves au profil sont la persévérance, le travail d'équipe, l'attitude positive de l'élève ainsi que les aptitudes et comportements généraux. Les candidats au profil SportActif sont également soumis à un test de français qui permet d'obtenir un portrait global de leur compétence en écriture. De plus, la réussite de la 6^e année du primaire est exigée.

b) Premier bulletin et rencontre de parents;

La première étape prendra fin le jeudi 10 novembre, et l'entrée des notes sera faite au plus tard le 11 novembre. Au courant de la semaine du 14 novembre, les résultats des élèves seront publiés sur le portail Mozaik. Les rencontres de parents auront lieu le 17 novembre, de 18h30 à 21h, ainsi que le 18 novembre, de 10h à 12h. Elles se dérouleront

au gymnase de l'école, où les parents pourront rencontrer plusieurs enseignants. La durée de chaque rencontre est fixée à environ 5 minutes.

c) Sortie aux centres de formations professionnelles;

Une sortie aux centres de formation professionnelle de La Pairie et de Châteauguay était prévue pour les élèves de troisième secondaire afin qu'ils puissent participer à des ateliers en lien avec plusieurs programmes formations offerts. Malheureusement, en raison d'un conflit d'horaire, la participation de l'école a été annulée. Nous évaluons la possibilité de reprendre la sortie après le congé des Fêtes.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Martin **ET APPUYÉ PAR** Mme Chouinard d'adopter la sortie telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Projet éducatif;

Nous procédons à la présentation des propositions de modifications au Projet éducatif de 2018-2022. Après consultation du personnel de l'école, il a été décidé d'actualiser les valeurs du Projet éducatif. Une proposition officielle a été envoyée aux membres du personnel afin d'adopter les propositions de modification suivantes :

1. Changer le mot « réussite » par « fierté »;
2. Changer le mot « entraide » par « collaboration », qui tient davantage compte du caractère multiculturel de la clientèle.

La prochaine étape de l'étude du Projet éducatif visera à vérifier l'atteinte de la cible fixée en 2018.

e) Projet avec la municipalité (conseil de ville)

Une campagne électorale se tiendra à l'école afin de mettre sur pied un « conseil de ville » qui aura pour mandat d'adopter un projet d'école. La campagne se fait en collaboration avec la Ville de Mercier, qui offre également une subvention de 1 000\$ pour concrétiser le projet qui sera proposé. Au total, 16 élèves ont déposé leur candidature pour la campagne électorale. En première secondaire, 2 candidats se sont manifestés. Ils sont donc élus sans opposition. En deuxième secondaire, 13 candidatures ont été reçues. Un processus d'élection sera donc déclenché afin de nommer 4 représentants. En troisième secondaire, une seule candidate s'étant manifestée, elle est par défaut nommée mairesse.

8. Mot de la présidente

Aucun point

9. Autres sujets :

9.1 Photos

Les commandes des photos scolaires ont été passées et la production des photos de groupes est en cours. La réception se fera prochainement.

9.2 Activités de Noël

Le comité est en train de déterminer quelles seront les activités de Noël. Un courriel sera envoyé aux membres du CE pour l'adoption des activités à la fin du mois de novembre.

9.3 Fours à micro-ondes

Les élèves posent beaucoup de questions sur l'usage des fours à micro-ondes. Une demande a été faite au CSS pour en permettre l'utilisation. Ceux-ci pourront être utilisés selon certains critères. Notamment, du désinfectant devra être mis à disposition des élèves.

10. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Delisle **ET APPUYÉ PAR** M. Lavallée de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19h22.

Caroline Michaud
Présidente du CE

Alexandra Verville
Directrice